

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 décembre 2010
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 31 décembre 2010, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999)
concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes
et entités qui leur sont associées**

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, j'ai l'honneur de me référer au paragraphe 42 de la résolution 1904 (2009), par lequel le Conseil a chargé le Comité de procéder à un examen complet de toutes les questions dont il était saisi et qui restaient en suspens à la date de l'adoption de ladite résolution, et lui a instamment demandé, ainsi qu'à ses membres, de régler toutes ces questions, autant que possible, avant le 31 décembre 2010.

Le Comité a traité 23 questions dans le cadre de cet examen, dont 10 demandes d'inscription sur la Liste récapitulative (portant sur 69 noms au total), 5 demandes de radiation de la Liste (portant sur 8 noms au total), 2 propositions visant à modifier 4 entrées de la Liste et 6 notifications présentées en vertu de la résolution 1452 (2002).

J'ai le plaisir de vous informer que 21 de ces 23 questions avaient été réglées au 31 décembre 2010, deux questions dont le Comité est saisi restant en suspens. Ces dernières seront traitées conformément aux nouvelles dispositions concernant les questions en suspens que le Comité a ajoutées à ses directives conformément au paragraphe 41 de la résolution 1904 (2009).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1267 (1999)
concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes
et entités qui leur sont associées
(Signé) Thomas **Mayr-Harting**

